



La Compagnie d'arc de Sceaux Fontenay-aux-Roses



Site : <http://www.casfar.fr>
Inscription concours : concours.casfar.fr

Vous invite à participer **les 15 et 16 Juin 2019** à son concours TAE

Sélectifs aux Championnats et Coupe de France.

**Support de la Division Départementale 2ème étape (FITA), Challenge 92
et dernière étape du challenge des "P'tits bouts 2019"**

Lieu :

Stade omnisports du Panorama - Route du Panorama 92260 Fontenay-aux-Roses
Voir plan ci-joint (pas de fléchage)

Horaires :

	Samedi Matin	Samedi après-midi Départ ouvert Support "p'tits bouts"	Dimanche matin Départ ouvert (Support D.D. + challenge 92)	Dimanche après-midi
Ouverture du greffe	8 h 15	12 h 45	8 h 00	13 h 15
Contrôle du matériel	8 h 45	13 h 15	8 h 30	13 h 45
Echauffement	9 h 00	13 h 30	8 h 45	14 h 00
Début des tirs	9 h 45	14 h 15	9 h 30	14 h 45

Le départ du samedi après-midi est support du "Challenge des P'tits Bouts" mis en place par la Commission Régionale Jeunes à destination des poussins et des benjamins. Dans ce cadre, ces catégories sont prioritaires à l'inscription jusqu'à 15 jours avant la date de la compétition. Leurs récompenses seront remises à l'issue de ce départ.

La manche (Division Départementale et Challenge) se tire le dimanche matin pour toutes les équipes, les places restantes sont ouvertes à tous.

Le podium de la Division Départementale et du Challenge 92 se fera à l'issue de la manche.

Blasons :

Blasons suivant la réglementation en vigueur, ABCD par volée de 6 flèches.

Inscriptions standards ou inscriptions via le site : concours.casfar.fr :

Les confirmations devront parvenir avant le 10 juin 2019 accompagnées d'un chèque libellé à l'ordre de
« **COMPAGNIE D'ARC DE SCEAUX FONTENAY-AUX-ROSES** »

Monsieur CUENOT Christophe - 148 Rue Boucicaut, Bâtiment A, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES

06.60.64.88.54 entre 19 h 30 et 22 h 00 - email : inscription@casfar.fr

Montant : 11€ toutes catégories - 9€ départ supplémentaire

Les inscriptions seront validées à réception du règlement qui devra nous parvenir sous 4 jours (dans le cas contraire, elles seront remises à disposition).

Fournir un des justificatifs prévus au règlement pour participer à la compétition.

Dépôt des équipes au greffe lors de l'arrivée du 1er tireur du Club ou de la Cie à tirer.

Récompenses :

Aux trois premiers de chaque catégorie.

A la première équipe classique femmes, classique hommes, poulies femmes et poulies hommes (4 tireurs, les 3 meilleurs scores retenus).

Résultats :

Dimanche vers 18h30 avec Vin d'honneur.

Recommandations :

L'utilisation des flèches « carbone » est sous l'entière responsabilité de l'archer.

Tenue blanche ou de club appréciée - obligatoire pour les archers du 92

Chaussures de sport obligatoires

Partenaires





Inscriptions du 15 et 16 Juin 2019

Compagnie ou Club :
N° d'agrément :
Responsable des inscriptions :

Adresse :
C.P. :
Tél. :

Ville :
E-mail :

Nom - Prénom	N° Licence	Cat.	Type d'arc	TAE 50 m sur blason de 122cm				TAE INTERNATIONAL			
				Samedi		Dimanche		Samedi		Dimanche	
				9h45	14H15	9h30	14h45	9h45	14H15	9h30	14h45

((11€ X archers =€) + (9€ X archers =€)) \Rightarrow Total :€

Total à payer par chèque à l'ordre de : COMPAGNIE D'ARC DE SCEAUX FONTENAY-AUX-ROSES
et envoyer à : Monsieur CUENOT Christophe
148 Rue Boucicaut, Bâtiment A, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES

